



COMPTE RENDU
REUNION THEMATIQUE DU 8 NOVEMBRE 2018
SRADDET

Diffusé le : 15.01.2019
Secrétaire de séance :
 Christelle TIRMAN

Présents :

Pierre DURIEZ	B.G.E. Hauts de France
Pierre NAGLIK	Responsable des partenariats et des financements extérieurs CABBALR
Gabriel DELBARRE	Jam's Band Cambrin
Aurélie BOUTELLIER	Asso. Les PC de l'Espoir
Guilbert FREDDY	Chambre des métiers et de l'artisanat du Pas-de-Calais
Grégoire MOTTE	Asso. Chemins vers l'Emploi Isbergues
Yolande AGBEKO	Asso. Chemins vers l'Emploi Isbergues
Annie ADANCOURT	UDCCAS62
Véronique CARPENTIER	GrdF
Geneviève COILLIOT-LUGEZ	Association Béthune Nature
Jean-Louis LUGEZ	Comité historique et artistique de la région de Béthune – VP du CD

Excusés :

Alain WACHEUX	Président de la CABBALR
Thierry COULOMBEL	Directeur de Cabinet
Eugène PERU	Vice-Président d'honneur C.D.
Thibault GHESQUIER	Asso. Noeux Environnement
Brigitte HANNOIR	Asso. Femmes responsables
Lucie DELBARRE	FDSEA
Daniel DOURLENS	Asso. Droit au vélo pour Béthune et sa région
Vincent MOLCRETTE	FSA Béthune – VP du CD
Alain CUISSE	Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale
Jean-Pierre PAKULA	Ste d'entraide des membres de la Légion d'Honneur Béthune/Bruay
Guillaume FLANQUART	Ingénieur Environnement – Centre hospitalier Germon et Gauthier
Sylvain DI FRANCO	Responsable transport de biens – GHT Artois

M. NAGLIK, Responsable des partenariats et des financements extérieurs CABBALR, a été invité à présenter le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Région Hauts de France.

Un tour de table est fait afin que chacun puisse se présenter.

La présentation est faite avec l'appui d'un diaporama dont vous trouverez copie en pièce jointe accompagné des documents suivants :

- « *Repère territorial – Espace de dialogue – Artois/Artois-Douaisis* » : *Le Grand Dessin*
- « *Le SRADDET* » : *l'AULA*

1 – PRESENTATION DU SRADDET en Hauts de France

Cf. : diaporama

La Région a mis en place 9 espaces de dialogue à l'échelle des Hauts-de-France pour la concertation avec les territoires. La Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane appartient à celui de l'Artois-Douais qui regroupe les Pôles métropolitains de l'Artois et de l'Artois Douais.

Les élus de l'agglomération ne se sont pas encore saisis du document.

2 – ECHANGES AVEC LA SALLE

Il va donc falloir renforcer les collaborations entre EPCI ex. : Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane/Hénin-Carvin/Lens-Liévin/Douais/Arrageois et d'autres partenariats.

La concurrence est latente mais c'est plus la collaboration qui sera gagnante.

Le SRADDET ne vient pas contraindre la dynamique des villes, c'est un outil facilitateur.

LE SRADDET sera mis en application aux environs de 2020 pour une durée de 10 ans, avec un contrôle de l'Etat et de la Région.

Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) est plus avancé que le SRADDET.

Un membre du Conseil propose de sensibiliser aux projets du SRADDET les maires des communes rurales afin d'éviter la désertification.

Une question se pose au sein de l'assistance : suite qui sera donnée au SRADDET après les élections à venir.

Le conseil de développement doit être moteur et ne pas subir les décisions. Il doit donc faire remonter ses observations.

PDuriez/CT/CR du 8.11.2018